

Les résidences à la table

Une série de résidences pour des artistes du champ des arts visuels

Dans le contexte de la crise sanitaire et de la fermeture des lieux culturels, les métiers de la création artistique sont grandement fragilisés. Une des missions prioritaires du lieu unique est de participer, sur son territoire, au soutien et à la préservation de la filière artistique. Le maintien de nos engagements avec les compagnies programmées et les techniciens ayant permis de poursuivre en partie l'activité en arts de la scène, il nous semble aujourd'hui utile de proposer, à titre exceptionnel, des résidences pour les artistes du champ des arts visuels. D'où l'idée de ces «résidences à la table» qui répondent à une situation d'urgence.

Le lieu unique invite des artistes du champ des arts visuels (exemples non limitatifs : plasticiens, vidéastes, dessinateurs, illustrateurs, architectes...) à participer à des résidences de création et de recherche, entre mai et septembre 2021.

Ces résidences, proposées sans demande de résultat (finalisation d'une œuvre, exposition ou monstration de fin de résidence), se déroulent sur une période de deux semaines, au lieu unique, à Nantes. Elles sont destinées à permettre un travail «à la table», sans matériel technique spécifique. Une bourse de 2000 euros est accordée à chaque participant·e.

- nombre de résidences : 20
- montant de la bourse : 2000 euros
- les repas, ainsi que les éventuels frais de transport et de logement, ne sont pas pris en charge
- durée : 15 jours
- entrée : le lundi à 14h et sortie le vendredi à 18h.
- horaires : 9h – 18h

Le choix des artistes sera effectué par un jury de personnalités du monde de l'art et sera communiqué au plus tard le 21 mai 2021.

Les candidates ou les candidats devront répondre aux critères suivants :

- être un·e artiste professionnel·le ou en voie de professionnalisation dans le champ des arts visuels. Cette proposition ne concerne pas les étudiant·e·s en cours de cursus dans des établissements d'enseignement ou de formations artistiques, ni les pratiques amateurs.
- être un·e artiste vivant ou travaillant à Nantes et sa métropole.
- présenter un travail de qualité, et pouvoir justifier d'un parcours ponctué d'expériences professionnelles.

Pour effectuer son choix, le jury sera sensible à la richesse des trajectoires des artistes et à la dimension d'expérimentation présente dans leur travail. Une attention particulière sera accordée aux démarches transdisciplinaires, situées par exemple au croisement des arts visuels et de la musique, du théâtre, de la danse, des formes numériques... Aucune forme n'est exclue a priori, dans la mesure où la résidence peut être effectuée sans moyens techniques spécifiques.

Pièces à fournir :

- CV comportant obligatoirement une inscription à la maison des artistes ou un numéro de Siret
- justificatif de domicile
- présentation du travail ou du parcours de l'artiste
- lettre de motivation d'une page maximum
- liste des périodes de disponibilité entre le 25 mai et le 3 septembre 2021

Les pièces du dossier seront rassemblées dans un fichier pdf unique, comportant au maximum 10 pages, pour une taille limitée à 5 Mo.

Candidatures à adresser par mail à l'adresse suivante : silo@lelieuunique.com

Date limite d'inscription : vendredi 14 mai 2021